

République française
Département du Puy-de-Dôme
Commune d'Orcet
Séance du Conseil municipal du 4 mars 2025

CREATION D'UN BUDGET RATTACHE AU BUDGET COMMUNAL – SPIC VENTE D'ENERGIE - PHOTOVOLTAÏQUE

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 mars, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Etaient présents (15) ou représentés (5) :

Dominique GUELON, Valérie ROUX, René GUELON, Martine MATHELY, Bénédicte BORREL, , Bernard DUCREUX, Francis GILBERT, *Christian GIRY représenté par Bernard DUCREUX*, Michèle PINET, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Jean-Paul BOUVIER, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Sébastien MORANGE, Patricia FOUGERE, Magali LEWICKI, Arnaud MITORAJ, Sophie PICOT *représentée par Arnaud MITORAJ*, Alexandra PIRON *représentée par Patricia FOUGERE*, Laurence RAGI *représentée par Sébastien MORANGE*, , Valéry VIALARD *représenté par Henri-Bernard BOULINGUEZ*

Étaient excusés (3) :

Xavier DUBOIS, Julie DURIEZ, Aline TETEVIDE

Secrétaire de séance : Michèle PINET

Date de convocation du conseil municipal : 26 février 2025

Nombre de membres en exercice : 23

Quorum : 12

Vu le code général des collectivités territoriales,

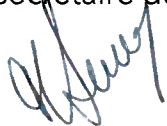
Vu l'instruction M4,

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité:

- de créer au 5 mars 2025 un budget rattaché au budget communal relatif à la gestion d'un SPIC de vente d'énergie qui sera dénommé « budget rattaché production et vente d'énergie photovoltaïque »

Fait et signé le 13 mars 2025 à Orcet

La secrétaire de séance,



Michèle PINET



Le Maire ,

Dominique GUELON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.